



**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE  
DU POLE METROPOLITAIN D'ALSACE  
Séance du 5 avril 2023**

**La séance est ouverte à 11h  
Salle de la Douane  
16 place d'Armes  
67500 HAGUENAU**

**Sous la présidence de M. Claude STURNI**

Membres titulaires :

**Elus présents :** Alain COUCHOT, Danielle DAMBACH, Vincent DEBES, Jean-Marc DEICHTMANN, Yves GOEPFERT, Marc HOFFSESS, Pia IMBS, Fabian JORDAN, Lucien MULLER, Jean-Lucien NETZER, Philippe PFRIMMER, Laurent RICHE, Pascale SCHMIDIGER, Jean-Michel STAERLE, Eric STRAUMANN, Claude STURNI, Thomas ZELLER.

**Elus excusés :** Jeanne BARSEGHIAN (*pouvoir à Annie KESSOURI*), Thierry BELLONI, Antoine HOME, Anne-Marie JEAN (*représentée par Pierre OZENNE*), Alain JUND (*représenté par Valentin RABOT*), Michèle LUTZ (*pouvoir à Alain COUCHOT*), Josiane MEHLEN (*pouvoir à Rémy NEUMANN*), Roland ONIMUS, Denise STOECKLE (*représentée par Benjamin HUIN-MORALES*), Jean-Luc SCHILDKNECHT (*pouvoir à Fabian JORDAN*), Doris TERNOY (*représentée par Thierry SCHALL*), Odile UHLRICH-MALLET, Fabienne ZELLER.

**Elus absents :** Catherine GRAEF-ECKERT, Ludovic HAYE, , Anne-Pernelle RICHARDOT, Françoise SCHAETZEL, Jean-Philippe VETTER, Caroline ZORN.

**Est entrée en cours de séance :** Michèle KANNENGIESSER.

Membres suppléants :

**Suppléants présents :** Benjamin HUIN-MORALES (*représente Denise STOECKLE*), Annie KESSOURI, Rémy NEUMANN (*représente Josiane MEHLEN*), Pierre OZENNE (*représente Anne-Marie JEAN*), Valentin RABOT (*représente Alain JUND*), Thierry SCHAAL (*représente Doris TERNOY*).

**Suppléants excusés :** Jean-Denis ENDERLIN, Catherine TRAUTMANN.

**Suppléants absents :** Olivier BECHT, Andrée BUCHMANN, Christine DHALLENNE, Claude FROEHLY, Isabelle FUHRMANN, Gérard GREILSAMMER, Francis HILLMEYER, Bernard JUCHS, Aurélie KOSMAN, Pierre LOGEL, Patrick MACIEJEWSKI, Jean-Claude MENSCH, Anne MISTLER, Antoine VIOLA.

## ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 juin 2022
2. Élection du Président du Pôle métropolitain d'Alsace
3. Fixation du nombre de vice-président et élection des vice-présidents
4. Adoption du compte de gestion 2022
5. Approbation du compte administratif 2022
6. Approbation du budget primitif 2023
7. Signature d'une convention de dématérialisation avec l'État relative à la transmission dématérialisée des actes
8. Contribution financière à Alsace Destination Tourisme pour l'opération « Meet in Alsace » pour l'année 2023
9. Subvention au Centre Européen d'Etudes Japonaises (CEEJA) d'Alsace pour l'année 2023
10. Divers

**M. le Maire de Haguenau Claude STURNI :** Mesdames et messieurs, bonjour !  
Je me contenterai à ce stade-là simplement d'un mot d'accueil, parce que c'est avec plaisir que je vous accueille à Haguenau ce matin.

Vous aurez remarqué qu'on a assuré le soleil, le magnolia est en fleurs juste à l'entrée, et on est absolument ravis de vous accueillir dans cette salle que vous découvrez peut-être, qu'on appelle la salle de la douane, ou de l'ancienne douane, parce que c'était effectivement une douane, et que même si ça ne se voit pas, vous avez, le long de ce mur-là, ce qui est aujourd'hui une rue, mais qui recouvre la Moder, qui est la rivière qui traverse Haguenau, et qui est enfouie, qui continue à passer, au moins un petit filet, à cet endroit-là. Et c'était bien au Moyen-Âge la douane, qui permettait de récolter quelques sous au passage. Je le dis aussi parce que ce bâtiment, qui date de 1518, est un des bâtiments officiels qui appartient à la ville, et que nous utilisons pour les grands moments. Quelqu'un me faisait y penser tout à l'heure, c'est aussi là que les actes politiques les plus importants, les élections, notamment, se concrétisent ici, les proclamations de résultat notamment.

Simplement un mot pour celles et ceux qui découvrent peut-être Haguenau aujourd'hui. Haguenau est bien la ville-centre d'une agglomération. Cette communauté d'agglomération qui a été créée en 2017, qui regroupe 36 communes, quelques 98 000 habitants, quelques 44 000 emplois, et donc au cœur d'un bassin de vie et d'emploi, si on considère l'Alsace du Nord avec, il faut le dire, on n'en est pas peu fiers d'ailleurs, un taux d'emploi, ou un taux de chômage, comme vous voudrez, en tout cas parmi les plus faibles de la région Grand-Est, et même à l'échelle nationale, puisqu'on a un taux de chômage de 4,6 %. Cette communauté, je salue d'ailleurs notre premier vice-président, Jean-Lucien NETZER, est née de la fusion volontaire de quatre anciennes communautés de communes, celles autour de Haguenau, celles autour de Bischwiller, de Brumath et du Val de Moder.

Elle a la caractéristique, comme l'Eurométropole, d'avoir une administration unique fusionnée entre la ville-centre et l'intercommunalité. On est presque la plus petite parmi nous cinq, mais en même temps, c'est quand même la dixième intercommunalité dans le Grand-Est, et d'ailleurs la ville elle-même se situe à peu près dans ce rang-là, quand on compare les villes du Grand-Est. Et puis je ne peux pas ne pas citer, en référence à ce que Éric STRAUMANN aime à dire, que Haguenau est, à l'instar de Mulhouse et de Colmar, elle faisait partie des fameuses villes impériales en Alsace et en Allemagne. Ce n'était pas contre Strasbourg, mais c'étaient quand même des villes libres liées à l'Empire allemand et qui, en 1354, ont donc fondé la Ligue des villes impériales afin de se porter secours mutuellement. C'est cette ligue-là qu'on appelle la Décapole. D'ailleurs, on a créé un axe important qu'on appelle le Cours de la Décapole juste à côté. Et, cher Éric, Haguenau fut d'ailleurs considérée comme la capitale de cette Décapole. Il n'y a aucun doute là-dessus puisque c'est là que résidait le Grand Bailli, qui est quand même le représentant direct de l'empereur Charles IV.

Après, les péripéties de l'histoire, je fais un raccourci sur tout ça, on se retrouve en 2023. Mais je pense que ce travail de cohésion, cet esprit d'entraide mutuelle initié dès le 14<sup>e</sup> siècle (inaudible). C'est donc dans cet esprit que je suis ravi de vous accueillir ce matin pour cette réunion du comité syndical du pôle métropolitain.

Ayant fait mon mot d'accueil, je vais laisser la parole à notre président, au moins intérimaire, Jean-Marc DEICHTMANN, que je remercie de prendre le relais.

**M. le Président intérimaire, Président de Saint Louis Agglomération, Jean-Marc DEICHTMANN** : Monsieur le Maire, Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération, mesdames et messieurs, chers collègues, je suis évidemment extrêmement heureux et ému d'être parmi vous aujourd'hui dans ces lieux tout à fait magnifiques. Bravo, Monsieur le Maire, d'avoir des locaux de cette qualité à mettre à disposition de notre pôle métropolitain, c'est tout simplement formidable. Et je suis déjà en train de chercher désespérément comment nous pourrions vous accueillir dans quelque temps du côté de Saint-Louis, car des salles de ce prestige-là, nous n'en avons pas à proximité directe. Il faudra plutôt que nous allions pousser un petit peu du côté de la frontière vers nos amis Bâlois, eux, ils pourront avoir quelque chose. Mais là, franchement dit, nous sommes extraordinairement bien accueillis. Merci de l'accueil, merci de ton introduction, Claude.

Je ne vais pas être très long, puisqu'on m'a donné le rôle de maître d'école ce matin, ce qui me va bien, parce que j'étais maître d'école dans une vie antérieure. On m'a chargé de faire l'appel. Vous voudrez bien répondre en fonction de votre présence. La liste est par ordre alphabétique, donc c'est très classique :

Madame BARSEGHIAN Jeanne est excusée et a donné procuration à Madame KESSOURI Annie qui est là. Monsieur BELLONI Thierry est excusé. Monsieur COUCHOT Alain est là. Madame DAMBACH Danielle est présente aussi. Monsieur DEBES Vincent est présent. Moi-même, je crois que je suis présent. Monsieur GOEPFERT Yves est présent. Madame GRAEF-ECKERT Catherine ne semble pas être là. Monsieur HOFFSESS Marc est présent. Monsieur HOME Antoine est excusé. Madame IMBS Pia est parmi nous. JEAN Anne-Marie est excusée et a donné procuration à Monsieur Pierre OZENNE, merci. Monsieur JORDAN Fabian est à côté de moi. Monsieur JUND Alain n'est pas là. Madame Michèle KANNENGIESSER n'est pas là non plus. Madame LUTZ Michèle est excusée et a donné procuration à Monsieur COUCHOT. Madame MEHLEN Josiane est excusée également. Monsieur MULLER Lucien, je l'ai vu, il est là. Monsieur NETZER Jean-Lucien est là aussi. Monsieur ONIMUS Roland est excusé. Monsieur PFRIMMER Philippe est présent. Madame RICHARDOT Anne-Pernelle ne semble pas être là. Monsieur RICHE Laurent, je l'ai vu, il est présent. Madame SCHAETZEL Françoise n'est pas là non plus. Monsieur SCHILDKNECHT Jean-Luc est excusé et a donné procuration à Monsieur JORDAN. Madame SCHMIDIGER Pascale est présente. Monsieur STAERLE Jean-Michel est présent. Madame STOECKLE Denise est excusée et a donné procuration à Monsieur Benjamin HUIN-MORALES. Monsieur STRAUMANN est présent. Monsieur STURNI Claude est présent. Madame TERNOY Doris est excusée et m'a donné procuration. Madame UHLRICH-MALLET est excusée. Monsieur VETTER Jean-Philippe, je ne le vois pas non plus. Madame ZELLER Fabienne est excusée et monsieur ZELLER Thomas est présent. Madame ZORN Caroline n'a pas l'air d'être là non plus. Ça, c'est pour les membres titulaires.

Je ne vais pas énoncer tous les membres suppléants. Par contre, je sais qu'il y a des membres suppléants dans la salle. Est-ce que vous voulez bien vous manifester. Je note les présences de M. SCHAAL Thierry de l'EMS, M. RABOT Valentin de l'EMS. **Y a-t-il d'autres personnes encore ?** Toutes les personnes qui sont là ont été appelées. Le quorum est atteint, c'est parfait. Nous pouvons donc valablement délibérer.

Et j'appelle notre doyen, monsieur MULLER Lucien, à prendre place à mes côtés.

**M. le Doyen Lucien MULLER :** Bonjour à tous et à toutes. Effectivement, j'ai eu un courriel hier qui m'a donné un peu de sueur froide en m'annonçant que j'étais le doyen pour la réunion d'aujourd'hui ! Il y a 45 ans, j'étais le plus jeune ! Mais bon, le temps passe, mais de toute façon, on est comme on se sent. Il me revient donc de présider cette réunion pendant un petit moment.

En premier, il faudra que je désigne un secrétaire, ou une, bien sûr, suppléant. Je ne sais pas qui va se dévouer, comment c'est prévu. Thomas ZELLER, secrétaire. Une dame ? Oui, on parle toujours de parité. Ils sont l'un à côté de l'autre, parfait, donc Madame KESSOURI Annie. Je vous remercie.

Nous avons un ordre du jour dont je vous donne lecture :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 juin 2022
2. Élection du Président du Pôle métropolitain d'Alsace
3. Fixation du nombre de vice-président et élection des vice-présidents
4. Adoption du compte de gestion 2022
5. Approbation du compte administratif 2022
6. Approbation du budget primitif 2023
7. Signature d'une convention de dématérialisation avec l'État relative à la transmission dématérialisée des actes
8. Contribution financière à Alsace Destination Tourisme pour l'opération « Meet in Alsace » pour l'année 2023
9. Subvention au Centre Européen d'Etudes Japonaises (CEEJA) d'Alsace pour l'année 2023
10. Divers

## **1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 juin 2022**

**M. le Doyen Lucien MULLER :** c'est l'approbation du procès-verbal de la dernière séance du comité du 29 juin 2022. Le procès-verbal a été diffusé. À ma connaissance, il n'y a pas eu de remarques écrites ou verbales. Est-ce que c'est toujours le cas ? Personne n'est contre, ne s'abstient ? Je vous remercie.

*Le Comité du Pôle métropolitain d'Alsace,  
après en avoir délibéré,  
approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 29 juin 2022.*

## **2. Élection du Président du Pôle métropolitain d'Alsace**

**M. le Doyen Lucien MULLER :** Le point 2 concerne l'élection du président du pôle. Comme vous le savez, quand il y a une élection, il faut qu'il y ait également un bureau pour dépouiller. Donc en premier il nous faut le benjamin qui doit rejoindre le doyen. Je crois que le benjamin, il doit porter son nom d'ailleurs. J'appelle donc Benjamin HUIN-MORALES qui a l'habitude ! Je te l'ai dit, il y a 45 ans, c'était moi tout le temps le benjamin !

Je rappelle, le vote se fait à bulletin secret. Les bulletins et enveloppes de vote sont sur les tables. Je rappelle également qu'un membre porteur d'une procuration vote deux fois. Maintenant, j'ai juste une question. Benjamin, tu représentes Denise STOECKLE ? Mais Denise a donné pouvoir à Éric, donc Éric n'a plus de pouvoir. Non, mais on l'enlève, c'est simplement pour que tu puisses voter.

**Benjamin de la séance, M. Benjamin HUIN-MORALES** : j'ai eu pouvoir de Odile UHLRICH-MALLET.

**M. le Président de Saint Louis Agglomération Jean-Marc DEICHTMANN** : Odile UHLRICH-MALLET est excusée, mais n'a pas donné procuration.

**M. le Doyen Lucien MULLER** : Tant pis. Je propose donc que Benjamin représente madame Denise STOECKLE et votera pour elle.

Maintenant, il me vient de demander, il y a l'appel des candidats. Qui c'est qui est candidat pour présider le Pôle métropolitain d'Alsace ?

**M. le Maire de Haguenau Claude STURNI** : M. le président, je veux bien porter ma candidature en vertu du roulement qu'on avait imaginé en son temps.

**M. le Doyen Lucien MULLER** : Merci, Claude ! J'allais te proposer, mais tu l'as fait. Écoutez, je vous propose de passer au vote. Comme il n'y a qu'un candidat, même si vous ne marquez que Claude, ça suffira. Et je propose de faire circuler l'urne.

*[dépouillement]*

**M. le Doyen Lucien MULLER** : Le résultat du vote : 28 votants, un bulletin blanc et 27 bulletins « Claude STURNI ». Toutes mes félicitations ! Bien, j'avais un poste éphémère et je vais retourner à ma place. Encore une fois, toutes mes félicitations !

*Le Comité du Pôle métropolitain d'Alsace  
après avoir enregistré la candidature de M. Claude STURNI  
et procédé aux opérations électorales, le résultat du vote donne :*

a.	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	:	0
b.	Nombre de votants (enveloppes déposées)	:	28
c.	Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (art. L. 66 du Code électoral)	:	0
d.	Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du Code électoral)	:	1
e.	Nombre de suffrages exprimés (b – c – d)	:	27
f.	Majorité absolue	:	14

M. Claude STURNI ayant obtenu la majorité des voix (27 voix pour) est élu et proclamé Président du Pôle métropolitain d'Alsace.

### **3. Fixation du nombre de vice-président et élection des vice-présidents**

**M. le Président Claude STURNI :** Merci ! Merci monsieur le doyen ! Merci Lucien d'avoir présidé cette partie-là de notre réunion. Merci aussi à Jean-Marc DEICHTMANN qui nous a amenés dans la situation initiale. Je voudrais aussi remercier Éric STRAUMANN, président qui m'aura précédé dans ce rôle à la tête du Pôle Métropolitain pendant deux ans et quelques, et remercier les collègues, Madame la présidente, Messieurs les présidents d'EPCI puisque ce sont les cinq intercommunalités et vous qui êtes les délégués issus de ces cinq intercommunalités qui m'ont ainsi fait confiance.

Comme je le disais lors de mon introduction, mon mot d'accueil, notre Alsace a une histoire, une culture et de nombreux atouts, notamment sa position au cœur de l'Europe. Ce Pôle Métropolitain nous permet de sortir de l'individualisme territorial entre territoires alsaciens comme ont su le faire nos ancêtres il y a 670 ans, autour de la (décapole). Notre Pôle Métropolitain se doit d'être une force au service du million d'Alsaciens qui habitent dans nos cinq intercommunalités et dans nos 168 communes qui composent ce Pôle. Je voudrais exprimer ma gratitude aux présidents des EPCI actuels et antérieurs pour avoir permis la création, le développement, la pérennisation de ce Pôle.

Si nous sommes tous réunis ce matin, c'est que nous croyons dans le fait de pouvoir faire mieux et plus ensemble, en mutualisant nos énergies, en mutualisant nos moyens sur des sujets, ils ne sont pas exhaustifs, il n'y a pas d'ordre non plus, mais des sujets qui pourraient être les mobilités, le développement économique, l'emploi, la culture, ou encore l'éducation, le tourisme et l'environnement. Le Pôle Métropolitain est constitué entre les agglomérations de Strasbourg, Mulhouse, Colmar, Saint-Louis et Haguenau. Et ce Pôle nous offre un cadre pour réfléchir ensemble aux grands enjeux qui conditionnent l'avenir de nos territoires, pour en dégager des priorités d'actions partagées et pour élaborer ensemble sur ces bases une expression commune des grandes agglomérations d'Alsace, aussi bien à l'égard de nos partenaires institutionnels, et je voudrais citer ici l'État, la région, la CEA, nos voisins européens limitrophes, ainsi qu'à l'égard des territoires environnants de façon plus large avec lesquels nos entités urbaines sont en partie liées.

Vous savez, il ne s'agit pas de créer un échelon supplémentaire dans le millefeuille institutionnel, mais de constituer un espace de projet propice à l'élaboration et à l'expression d'une stratégie métropolitaine commune. Le Pôle, à mes yeux, doit également nous permettre d'adopter une volonté commune afin de relever les défis qui se présentent à notre temps. Ils sont nombreux, ils sont complexes, et ils vont challenger notre intelligence et notre courage collectif. Ces deux années de présidence doivent nous permettre de travailler, je l'ai dit, sur différents domaines, ce sera à nous de les arrêter évidemment ensemble, mais en espérant pouvoir trouver des sujets concrets pour nos concitoyens et donc pour les élus de nos territoires. Bien sûr, il ne s'agit pas de faire à la place (d'eux), je le disais, ce n'est pas un échelon de plus dans le millefeuille. Le Pôle n'a pas vocation de remettre en cause les compétences des intercommunalités, ni la façon dont les intercommunalités veulent les exercer. Ce sont les intercommunalités qui décident finalement de ce que nous voulons faire ensemble. En revanche, le Pôle, par sa composition, sa vision supra communautaire, sa vision transpartisane, doit jouer un rôle de moteur dans des domaines, je le disais, que le bureau définira prochainement.



Nul doute que les défis sont nombreux et je sais pouvoir compter sur vous pour les relever ensemble. Et si vous le voulez bien, je vous propose de procéder à l'élection des vice-présidents. Je précise aussi que le bureau n'est pas remis en cause. Je sais que lors du renouvellement des instances globales, un bureau a été constitué, donc tous les membres du bureau sont par définition toujours dans le bureau.

Simplement, je vous propose d'élire ou de réélire les vice-présidents, puisque, avec la façon dont on a tourné, je ne suis plus un des vice-présidents, mais je suis devenu président. Donc, ça oblige à redéfinir simplement les vice-présidents. Et je vous propose un ordre qui ne surprendra personne. Et dans l'ordre, je vous propose quatre vice-présidents : Jean-Marc DEICHTMANN (qui dans l'ordre du tableau, a vocation à me succéder), Pia IMBS, Fabian JORDAN, Éric STRAUMANN. Ça montre la façon circulaire.

Ça me donne l'occasion aussi de dire que, si je suis issu du Bas-Rhin, mon premier vice-président sera issu du Haut-Rhin, et ensuite il y aura de nouveau Pia pour le Bas-Rhin. Je trouve que c'est une bonne façon aussi de couvrir l'ensemble de notre territoire. Et si vous le voulez bien, sauf si quelqu'un d'autre voulait remettre en cause ou proposer une autre liste de vice-présidents, on pourrait appeler cette liste "Liste Jean-Marc DEICHTMANN". Et on a même prévu le coup. On peut vous distribuer cette liste. Elle est pré imprimée, ce qui peut vous permettre de faire un acte simple et efficace. On me dit qu'il faut qu'on soit quand même tenu à ce minimum-là, formalisme, j'entends, même si on est tous d'accord pour dire qu'on aurait pu le faire à main levée.

Si vous en êtes d'accord, pas d'autres candidats ? Pas d'autres dispositions d'esprit ? On distribue ces listes-là et on essaye de faire au plus vite. On les met dans une enveloppe et on fait comme tout à l'heure, en dépouillant. Et on peut peut-être commencer à faire tourner l'urne.

Pendant ce temps, je vous décris simplement ce que vous allez trouver dans votre tote bag. Vous aurez le dernier numéro de notre magazine de la Communauté d'Agglomération de Haguenau qui s'appelle Le M'Hag, jeu de mots. C'est le 21e numéro dans la parution qui a commencé avec la création de l'agglomération. Le M'Hag, le dernier numéro. Vous avez quelque chose qui vient de sortir et qui a été fait par notre office de tourisme, le document brochure qu'on appelle "Destination pays de Haguenau".

Vous avez ensuite quelque chose qui a été monté avec les autres offices de tourisme d'Alsace du Nord et qui s'appelle "20 escapades en toute liberté au nord de l'Alsace", histoire de vous donner envie de venir plus souvent dans le nord Alsace. Et vous avez vu que chaque fois que vous viendrez, il fera beau. Le soleil est sur la brochure, il est là aujourd'hui, il est là dans nos cœurs, donc vous serez toujours les bienvenus.

Et pour vous rapprocher encore un petit peu, vous avez ensuite ce document qui s'appelle "Trésors cachés de la forêt indivise de Haguenau". La forêt de Haguenau est labellisée forêt d'exception, une des 14 forêts d'exception en France. Et à ce titre-là, on a toute une proposition en tout cas de balades, sorties et excursions en forêt. Vous avez d'ailleurs un plan de la forêt et ensuite vous avez un set de table que vous pouvez trouver dans un certain nombre de restaurants du coin et qui est à la fois une version sur ce que l'agglomération peut vous proposer. En résumé, tout n'y est pas. Et de l'autre côté, notre centre-ville. Et je vous laisse découvrir où nous sommes. Si d'aventure vous vous êtes égaré ou si vous êtes venu plus tôt et que vous avez décidé de marcher un petit peu dans notre zone piétonne, vous vous repêrerez, nous sommes au numéro 4, donc l'ancienne

douane. Et comme on est totalement plurilingues, vous saurez que c'est en plus le « ehemaliger Zoll » ou « former customs house ». Je ne peux que vous encourager à venir découvrir tout cela.

**M. le Président Claude STURNI :** Donc résultat du vote est le suivant : 29 votants et 29 bulletins « Liste DEICHTMANN ». Écoutez, tout s'est bien passé puisque tous les votes exprimés traduisent notre unanimité, consensus autour de ces questions qui sont des questions importantes de gouvernance, mais qui ne sont peut-être pas non plus au cœur de nos préoccupations. Merci aux uns et aux autres. Et je vais proposer à nos quatre vice-présidents, pas nécessairement dans l'ordre où on les a élus, mais à tout seigneur, tout honneur ou en fonction de la galanterie même, je vais laisser à madame Pia IMBS le soin de nous dire quelques mots et après, on fera tourner, si vous le souhaitez. À toi, Pia.

**Mme la Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg Pia IMBS :** Merci et bonjour à tous et d'abord et félicitations à notre nouveau président, Claude STURNI.

Je voudrais peut-être d'abord rappeler qu'il y a quand même une vraie culture Pôle Métropolitain dans le Grand-Est, puisque les deux pôles métropolitains d'Alsace et du sillon Lorrain se sont disputé, semble-t-il, à un jour près le statut de premier pôle créé en France en 2011 déjà. Il y a aujourd'hui une trentaine de pôles métropolitains, c'est intéressant à savoir, constitués en France, fédérés d'ailleurs sous l'égide de France urbaine, dans un réseau informel qui mériterait d'ailleurs d'être réactivé. 30 pôles métropolitains en France et le tout premier créé en 2011.

L'intérêt de notre Pôle métropolitain dont nous parlons aujourd'hui, à mon sens, est triple. Tout d'abord, ça doit être un lieu d'échange entre intercommunalités qui, par nos agendas contraints, n'ont pas toujours le temps de coconstruire des projets, mais qui ont intérêt à être portés à une échelle plus large que nos propres territoires EPCI individuels. Et donc un lieu de lobbying partagé, je sais que tu es attaché à cette démarche de lobbying, Claude, un lieu de lobbying partagé sur des grandes questions qui rassemblent les élus porteurs des collectivités membres par-delà les sensibilités politiques qui peuvent être différentes. C'est important. Ici, en Alsace, la question de l'identité culturelle, mais aussi celle des mobilités, celle du transfrontalier sont des sujets qui peuvent nous rassembler.

Et je voulais encore une fois saluer la présidence de Claude STURNI qui est aussi, par ailleurs, vous le savez tous, vice-président de la région Grand-Est et qui apportera peut-être encore plus de poids à ce Pôle métropolitain, qui se construit évidemment en lien avec l'instance régionale. Je souhaite que nous travaillions très rapidement à l'établissement d'une feuille de route partagée pour donner corps à ce Pôle Métropolitain sur la base d'actions communes qui intéressent nos territoires et que nous voulons porter ensemble.

Je voudrais déjà dire ma satisfaction des bonnes relations entre les directeurs généraux, les cabinets des collectivités membres et c'est un atout pour construire ce vrai projet, cette feuille de route et la déployer ensemble. J'ai aussi envie de proposer que pour plus d'efficacité et à budget constant, le Pôle puisse peut-être se doter d'un animateur en charge de la coordination de ces politiques publiques que nous aurons identifiées comme porteuses de sens pour nous tous.

Il est important, me semble-t-il, qu'une certaine ingénierie renforce la capacité d'action du Pôle Métropolitain au bénéfice de tous ses membres. Un pôle qui permettra ainsi de partager des bonnes pratiques entre nos agglomérations, c'est important. Un pôle qui

permettra aussi de réaliser des études en commun et qui font sens pour nos intercommunalités rassemblées dans ce Pôle. À titre d'exemple, parce qu'il y en a, nous avons déjà évoqué la nécessité de se rassembler autour d'une enquête ménages, une enquête ménages de grande ampleur, sous la maîtrise d'ouvrage de l'ADEUS et qui pourrait peut-être être portée par la région Grand-Est, car la région dispose d'ailleurs de la demande au Fonds vert et a besoin d'une clé de financement pour boucler ce dossier. Je m'explique.

C'est un projet qui pourrait être mis en délibération lors d'un prochain bureau prévu au mois de mai, et l'Eurométropole, pour sa part, délibère en juin. L'objectif de ce calendrier est d'avoir des résultats courts en 2024, je le répète, autour de cette grande enquête mobilités sur l'ensemble de notre territoire alsacien et qui peut nous aider vraiment à faire l'évaluation nécessaire de nos actions mobilités, tous réunis au sein de ce Pôle. Et donc nous aurons besoin de stabiliser la participation ou non du Pôle dans le financement de cette enquête. Nous avons pu en parler encore récemment chez Éric, à Colmar. Pourquoi ? Le financement de cette enquête ménages est quand même important. Le coût est porté à deux millions d'euros sur 2024 et 2025 avec de multiples partenaires et dont justement le Pôle Métropolitain pourrait en être. Le Pôle Métropolitain pourrait être mobilisé sur la base de ces fonds propres, qui sont réels, qui ne sont pas négligeables d'ailleurs, pour le compte de l'ensemble de ces membres, ce qui permettrait d'alléger la part portée par chacune des collectivités. Voilà une des propositions. J'en profite pour la mettre sur la table et nous en discuterons probablement en bureau. Une enquête mobilité de l'ensemble des ménages sur l'ensemble de notre territoire peut être très utile dans les projections de nos politiques mobilité respectives.

Voilà un des grands projets que je voulais souligner, qui peut marquer l'ambition de notre Pôle métropolitain et qui doit bien évidemment être une véritable valeur ajoutée, sinon ça n'aurait pas de sens. Une valeur ajoutée pour notre coopération intercommunale, inter agglomération, qui nous paraît bien évidemment nécessaire. Merci pour votre écoute. Merci, Claude, pour m'avoir passé la parole.

**M. le Président Claude STURNI :** Merci Pia ! Et je vous propose d'alterner vers ma gauche, Jean-Marc, si tu souhaites.

**M. le Président de Saint Louis Agglomération Jean-Marc DEICHTMANN :** Déjà, toutes mes félicitations, Monsieur le Président, pour cette nouvelle fonction. Je vais rejoindre, je vais être un petit peu plus court que Pia parce qu'elle a dit déjà beaucoup de choses, mais ça montre bien que, qu'on soit du côté de Strasbourg, qu'on soit du côté de Saint-Louis, de Mulhouse ou de Colmar ou de Haguenau, nous avons effectivement des territoires qui sont différents, mais nous avons des intérêts communs.

Nous avons aussi énormément intérêt à mieux nous connaître, parce que quand on se connaît mieux, on travaille forcément mieux ensemble. Ce que vient de dire Pia, j'y souscris évidemment totalement. Nous pouvons faire des choses par l'intermédiaire de ce Pôle Métropolitain que nous n'aurons plus à faire chacun chez nous, et je pense que ce sera effectivement du travail. Comme tu l'as dit, Pia, ce sera véritablement une plus-value. Une plus-value pour avoir aussi une information qui vaut quelque part sur toute l'Alsace, et aussi une plus-value, évidemment, qui ne sera pas gérée par nos propres intercommunalités. Mais ce qui me paraît tout particulièrement important, Mesdames et Messieurs, vous le savez, nous vivons dans une ambiance, je dirais, extrêmement anxiogène à l'heure actuelle, en France en particulier, mais pas seulement. Je ne vais pas

redire tout ce que vous savez déjà à propos de l'actualité internationale, je pense que nous avons vraiment, toutes et tous, intérêt à nous parler, à travailler ensemble pour notre territoire, car ce territoire est un territoire d'exception, que ce soit au nord ou au sud, chacun peut proposer des choses, et quand nous mettons ces choses ensemble, nous nous rendons compte que nous sommes riches de beaucoup de choses et que nous pouvons être extrêmement complémentaires les uns avec les autres.

Ce Pôle métropolitain, pour ne pas paraphraser quelqu'un de très célèbre, pour moi, c'est tout sauf un machin. C'est un lieu de convivialité, bien évidemment, mais c'est un lieu de travail avant tout qui nous permet d'avancer ensemble. Voilà ce que je tenais à dire ce matin. Merci.

**M. le Président Claude STURNI :** Merci. On donnera la parole en dernier au président sortant, s'il veut bien. C'est quand même lui qui a peut-être aussi à nous éclairer, mais peut-être d'abord à Fabian JORDAN, le président de Mulhouse Alsace Agglomération.

**M. le Président de Mulhouse Alsace Agglomération Fabian JORDAN :** Merci Monsieur le Président, et naturellement je me joins à toutes les félicitations pour cette présidence qu'on a voulu aussi tournante autour de toutes les intercommunalités. Remercier aussi Éric STRAUMANN pour la présidence passée. Je pense que c'est important d'avoir cette alternance entre les départements et vous le savez que le Pôle métropolitain au début n'était formé que de Strasbourg et de Mulhouse. Ensuite, on a eu Colmar, et ensuite, quand j'en ai pris la présidence, je voulais absolument que les intercommunalités de Haguenau et de Saint-Louis soient là pour qu'en fin de compte on ait cette courroie dorsale, comme du côté Lorrain aussi, ils l'ont, pour que ce soit représentatif de notre territoire de Saint-Louis jusqu'à Haguenau et que maintenant, Claude, que tu prennes cette présidence, c'est aussi un signe que cette composition du Pôle métropolitain d'Alsace est quelque chose de cohérent et c'est cette cohérence que nous développons avec les politiques que nous portons sur notre territoire.

Donc c'est vraiment cette volonté commune de faire un travail ensemble, c'est quelque chose de volontaire. Je dis toujours : "Faire ensemble pour mieux avancer ensemble", ça a été dit tout à l'heure de faire mieux et avancer plus ensemble et c'est aussi l'origine en fin de compte de ces centres de discussion et de débats, non seulement entre les élus, mais entre les services, entre la stratégie du développement du territoire, que ce soit l'économie, que ce soit le transfrontalier, que ce soit les nouvelles réglementations qu'il faut faire respecter sur l'ensemble du territoire, de quelle manière on le fait.

C'est aussi apprendre de l'autre, d'avoir cette humilité politique et cette proximité avec les territoires. Et donc on parlait tout à l'heure de l'enquête ménages et c'est vrai que pour nous aussi, c'est très important et je me réjouis de cette enquête qui est levée et ça nous permet aussi de faire travailler nos agences d'urbanisme ensemble, comme l'ADEUS et l'AFUT. Vous savez que l'agence d'urbanisme de la région mulhousienne maintenant s'appelle l'AFUT et je salue la présence du Président Rémy NEUMANN qui est là et justement, ça permettra aussi de créer ces passerelles, ces ponts, de travailler ensemble, de cette complémentarité sur l'ensemble de notre territoire. Je pense que souvent les choses sont assez faciles à faire à partir du moment où on est en capacité de se mettre autour d'une table, que cette confiance nous permette d'avancer et que naturellement chacun reste toujours maître de ses décisions, mais qu'il y ait une vision globale et partagée sur notre territoire.

Je ne veux pas être beaucoup plus long, tout ce qui a été dit naturellement, j'y adhère, et pour donner cette visibilité, cette cohérence et cette expression commune sur les défis qui sont à relever pour demain. Longue vie à ce Pôle métropolitain d'Alsace qui est quelque chose d'essentiel et d'important parce que c'est basé sur le volontariat et la confiance des territoires à faire ensemble.

**M. le Président Claude STURNI :** Merci Fabian ! Et last but not least, vous comprendrez après pourquoi, Éric STRAUMANN.

**M. le Président sortant du Pôle métropolitain d'Alsace, Président de Colmar Agglomération Éric STRAUMANN :** Merci Président, félicitations pour ton élection qui était de toute façon prévue ainsi. Je ne sais pas si le rythme des deux ans est une bonne chose, je crois que trois, ce serait quand même mieux pour avoir simplement un peu plus de vision parce que deux ans, ça passe très vite. On était arrivés pendant la période de la Covid, on n'a pas eu tellement l'occasion de se voir. Je salue aussi les initiateurs. C'est une décision qui a été prise en 2011, mais le Pôle a été créé le 1er janvier 2012. Jean-Marie BOCKEL et Robert HERRMANN, au départ, on pensait que c'étaient les métropoles un petit peu au sens géographique du terme, les très grandes villes régionales et incontestablement, évidemment, Strasbourg et Mulhouse l'étaient.

Et ensuite, elles ont souhaité, elles ont accepté, elles ont souhaité accrocher d'autres structures intercommunales et je crois évidemment que ça a été une bonne chose. Tu l'as dit, on ne va pas rajouter une couche au millefeuille qui est déjà assez incompréhensible par nos concitoyens. D'ailleurs, j'espère que les réformes institutionnelles qui s'annoncent permettront de réduire d'une couche le millefeuille institutionnel, notamment en Alsace. Je ne veux pas m'étendre sur ce sujet, vous connaissez ma position sur la question d'organisation territoriale. Mais il y a aussi... C'est un effet de la suppression des cumuls de mandats. Les présidents de grandes collectivités ne se voient plus. On se voyait à l'Assemblée nationale, j'étais à l'époque Président du département, je pouvais échanger avec les Présidents de départements dans des grandes structures parlementaires. Aujourd'hui, les Présidents de COMCOM siègent assez rarement dans une structure locale, CeA, parfois la région, mais c'est quand même assez rare. On n'a vraiment pas l'occasion de se voir et je crois que le rôle principal de ce pôle métropolitain, c'est que les Présidents des grandes collectivités intercommunales puissent échanger sur les bonnes pratiques.

En matière de déchets par exemple, je regarde toujours ce qui se pratique par ailleurs. En matière d'urbanisme, en matière de transport, on a beaucoup à apprendre les uns des autres. C'est là, le rôle essentiel. Il ne faut pas chercher à récupérer des compétences, à mon avis, et éventuellement compléter. Là, il peut y avoir des absences des autres collectivités. Mais en faire réellement un lieu d'échange où on peut discuter à la fois de nos projets, mais surtout de la façon dont on aborde les problématiques qui sont quand même très communes.

Lorsque je lis la presse, je vois ce qui se passe à Strasbourg, j'ai les mêmes problèmes à Colmar sur la question du stationnement, sur la question des commerces, de l'ouverture des commerces, des difficultés des centres-villes. On a vraiment beaucoup à apprendre ensemble sur ces sujets qui ont souvent une particularité différente en Alsace qu'ailleurs en France. Et que ça devienne un peu l'esprit de la Décapole, c'est-à-dire un esprit de coopération sans vouloir absolument engager des dépenses.

Bien sûr, c'est un aspect, mais surtout une collaboration intellectuelle où chacun apprendra de l'autre. En tout cas, merci au Président de reprendre le flambeau. Je lui souhaite vraiment beaucoup de satisfaction. Je ne sais pas ce que l'avenir va nous apporter, mais on peut trouver dans cette incertitude qu'on vit aujourd'hui, un certain nombre de réponses à travers nos échanges au niveau du Pôle Métropolitain, quelles que soient nos options politiques. Merci.

**M. le Président Claude STURNI :** Merci Éric ! Je t'ai remercié tout à l'heure avec des mots. Je voudrais te remercier également par un geste qui ne te surprendra pas. Toi qui aimes bien boire...

**M. le Président de Colmar Agglomération Éric STRAUMANN :** Ah bon ? Ça, c'est une réputation qui n'est pas fondée !

**M. le Président Claude STURNI :** Absolument pas !

**M. le Président de Colmar Agglomération Éric STRAUMANN :** Du vin de Haguenau, c'est ça ?

**M. le Président Claude STURNI :** Je ne prétends pas que Haguenau et même l'Agglomération de Haguenau puissent rivaliser avec celle de Colmar concernant le vin. Mais nous, on est plutôt une terre houblonnière, une terre de brasseurs. Et donc... Top !

**M. le Président de Colmar Agglomération Éric STRAUMANN :** J'espère que ce n'est pas de la Heineken !

**M. le Président Claude STURNI :** Non, ce sont des micro-brasseries. La micro-brasserie de Haguenau s'appelle « Le Refuge ». Et trois échantillons de ce qu'ils fabriquent. Mais comme c'est un modèle qui peut être un peu trop petit pour toi, on a trouvé une autre version...

**M. le Président de Colmar Agglomération Éric STRAUMANN :** La version familiale d'après le conseil municipal, très bien ! En plus, elle est fraîche !

**M. le Président Claude STURNI :** Oui, la bière est sous pression. Quand tu ouvres là, ça fait de la mousse. Et pour te donner envie, quand tu auras fini de boire tout cela, tu ramènes ça.

**M. le Président de Colmar Agglomération Éric STRAUMANN :** C'est consigné ?

**M. le Président Claude STURNI :** Non, ce n'est pas consigné, mais ça t'appartient, c'est du verre. Et ils te le reemplissent à chaque fois. Comme je ne doute pas que tu vas venir souvent à Haguenau, on te donnera l'adresse du Refuge et à chaque fois, tu pourras faire le plein.

**M. le Président de Colmar Agglomération Éric STRAUMANN :** Très bien. On va boire ça au retour avec mes collègues. On fait du covoiturage. Merci beaucoup !

Le Comité du Pôle métropolitain d'Alsace  
après en avoir délibéré,

**FIXE** à quatre le nombre de vice-présidents.

**ELIT** les quatre vice-présidents du Pôle métropolitain d'Alsace.

### **1er vice-président**

La candidature de M. Jean-Marc DEICHTMANN est enregistrée.

#### Résultat du vote

a.	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	:	0
b.	Nombre de votants (enveloppes déposées)	:	29
c.	Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (art. L. 66 du Code électoral)	:	0
d.	Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du Code électoral)	:	0
e.	Nombre de suffrages exprimés (b - c - d)	:	29
f.	Majorité absolue	:	15

**M. Jean-Marc DEICHTMANN** ayant obtenu la majorité des voix (29 voix pour) est élu et proclamé 1<sup>er</sup> vice-président du Pôle métropolitain d'Alsace.

### **2ème vice-président**

La candidature de Mme Pia IMBS est enregistrée.

#### Résultat du vote

a.	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	:	0
b.	Nombre de votants (enveloppes déposées)	:	29
c.	Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (art. L. 66 du Code électoral)	:	0
d.	Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du Code électoral)	:	0
e.	Nombre de suffrages exprimés (b - c - d)	:	29
f.	Majorité absolue	:	15

**Mme Pia IMBS** ayant obtenu la majorité des voix (29 voix pour) est élue et proclamée 2<sup>ème</sup> vice-présidente du Pôle métropolitain d'Alsace.

**3<sup>ème</sup> vice-président**

La candidature de M. Fabian JORDAN est enregistrée.

**Résultat du vote**

a.	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	:	0
b.	Nombre de votants (enveloppes déposées)	:	29
c.	Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (art. L. 66 du Code électoral)	:	0
d.	Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du Code électoral)	:	0
e.	Nombre de suffrages exprimés (b - c - d)	:	29
f.	Majorité absolue	:	15

**M. Fabian JORDAN** ayant obtenu la majorité des voix (29 voix pour) est élu et proclamé 3<sup>ème</sup> vice-président du Pôle métropolitain d'Alsace.

**4<sup>ème</sup> vice-président**

La candidature de M. Eric STRAUMANN est enregistrée.

**Résultat du vote**

a.	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	:	0
b.	Nombre de votants (enveloppes déposées)	:	29
c.	Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (art. L. 66 du Code électoral)	:	0
d.	Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du Code électoral)	:	0
e.	Nombre de suffrages exprimés (b - c - d)	:	29
f.	Majorité absolue	:	15

**M. Eric STRAUMANN** ayant obtenu la majorité des voix (29 voix pour) est élu et proclamé 4<sup>ème</sup> vice-président du Pôle métropolitain d'Alsace.



#### **4. Adoption du compte de gestion 2022**

**M. le Président Claude STURNI :** Le point suivant de l'ordre du jour est l'adoption du compte de gestion. La trésorière du Pôle métropolitain d'Alsace a présenté le compte de gestion de l'exercice 2022 du Pôle. Ce document a été comparé avec les documents comptables tenus par l'ordonnateur. Aucune différence n'a été constatée.

Je vous demande de bien vouloir adopter ce point de l'ordre du jour en disant en l'occurrence de prendre acte de la parfaite concordance des écritures de l'exercice 2022 entre l'ordonnateur et le comptable et de déclarer que le compte de gestion dressé par la trésorière n'appelle aucune observation ni réserve de sa part.

Est-ce que quelqu'un souhaitait intervenir avant qu'on adopte ce point ? Ce n'est pas le cas, je mets donc aux voix. Est-ce que quelqu'un est contre ? Est-ce que quelqu'un s'abstient ? Merci de votre unanimité sur ce point.

Le Comité du Pôle métropolitain d'Alsace,  
après avoir pris connaissance de l'ensemble des opérations  
effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022,

*à l'unanimité,*

prend acte

- *de la parfaite concordance des écritures de l'exercice 2022 entre l'ordonnateur et le comptable et,*  
déclare
- *que le compte de gestion dressé par la Trésorière n'appelle aucune observation ni réserve de sa part.*

#### **5. Adoption du compte administratif 2022**

**M. le Président Claude STURNI :** Le point suivant de l'ordre du jour est l'adoption du compte administratif 2022. Je vais proposer à l'ancien Président Eric STRAUMANN de sortir avec moi comme l'exige la loi, nous pourrions continuer à discuter sur les bienfaits de la bière versus le vin. Je laisse à notre premier vice-président le soin de vous faire adopter, je l'espère, en tout cas, ce compte administratif.

**M. le Premier Vice-Président Jean-Marc DEICHTMANN :** Bien, Mesdames et Messieurs, je pense que vous avez vu ce compte administratif qui, au niveau des dépenses, s'élève à 115 800,64 euros. Je ne vous fais pas le détail des différentes écritures, évidemment.

Au niveau des recettes, nous sommes à 212 070,50 euros. Il faut y rajouter évidemment le report du résultat de fonctionnement de l'année 2021 pour un montant de 522 166,85 euros. Nous avons donc un total des recettes de 734 237,35 euros. Le résultat de l'exercice se monte à 96 269,86 euros et le résultat cumulé, lui, est de 618 436,71 euros.

Avez-vous des questions sur ce compte administratif ? Si ce n'est pas le cas, je vous propose évidemment de l'adopter. Quelqu'un est-il contre ? Y a-t-il des abstentions ? C'est donc à l'unanimité. Je vous en remercie. Nous pouvons faire revenir nos Présidents.

**M. le Premier Vice-Président Jean-Marc DEICHTMANN :** Messieurs les Présidents, le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

**M. le Président Claude STURNI :** Merci, cher Jean-Marc, et merci à vous de ce vote.

Le point suivant, c'est l'approbation du budget primitif qui a été monté par nos prédécesseurs, mais sur lesquels les présidents (du EPCI) ont eu l'occasion de se pencher. Merci.

*Le Comité du Pôle métropolitain d'Alsace,  
après en avoir délibéré,*

*En l'absence du Président Claude STURNI et de M. Eric STRAUMANN,*

*Sous la présidence de M. le premier vice-président Jean-Marc DEICHTMANN,*

*à l'unanimité*

*approuve*

*- le compte administratif 2022.*

## **6. Approbation du budget primitif 2023**

**M. le Président Claude STURNI :** Le Pôle Métropolitain offre l'opportunité de mutualiser les engagements que les EPCI pouvaient avoir à l'égard des partenaires communs. Ils sont inscrits au budget primitif 2023 du Pôle, un soutien au (CEEJA) à hauteur de 40 000 euros et une participation au dispositif de Meet In Alsace de 110 000 euros.

Ces financements sont conditionnés par le partage avec les présidents de (l'EPCI), du rapport et des perspectives d'activité des deux structures concernées qui sont en train d'arriver. Au moment où nous avons à inscrire ce point, nous ne les avons pas encore.

C'est pour ça que je vous proposerai ce budget-là et nous verrons entre Présidents lorsque nous nous verrons si effectivement on a tous les documents qui permettraient de maintenir ces engagements-là à hauteur de 40 000 et 110 000 respectivement.

Pour la partie recettes, il vous est proposé, au vu du résultat excédentaire constaté, que nous ne demandions pas de contribution en 2023 aux cinq EPCI membres du Pôle. Pour mémoire, en 2020, sur la base de 40 centimes par habitant, ces contributions s'élevaient à 424 000 et quelques euros. Qu'en 2021 et en 2022, sous la présidence d'Éric, nous avons divisé ces montants par deux et on propose pour 2023 de dire qu'on ne prélève rien.

Évidemment, ce n'est pas pour dire qu'après on puisse maintenir cette proposition-là, mais pour 2023 ça nous paraissait une bonne idée. Et sur ces bases, le budget est arrêté en dépenses et en recettes au montant de 619 000 euros et qui intègre la reprise des résultats des exercices antérieurs.

Voilà, est-ce que quelqu'un souhaitait intervenir avant que nous adoptions ce budget ? Ce n'est pas le cas, alors je le mets aux voix. Est-ce que quelqu'un est contre ? Est-ce que quelqu'un s'abstient ? Merci de votre vote unanime sur le rapport numéro 6.

*Le Comité du Pôle métropolitain d'Alsace  
après en avoir délibéré,*

*à l'unanimité,*

*approuve*

*- le budget primitif du Pôle métropolitain pour 2023.*

## **7. Signature d'une convention de dématérialisation avec l'État relative à la transmission dématérialisée des actes**

**M. le Président Claude STURNI :** On arrive au rapport suivant qui est technique. Il s'agit de mettre en œuvre la télétransmission des actes du Pôle Métropolitain d'Alsace, quelque chose que vous connaissez par ailleurs très certainement puisque ça concerne toutes les communes de plus de 50 000 habitants et tous nos cinq EPCI également. Mais ce n'était pas encore le cas pour le Pôle Métropolitain et je vous propose donc de nous engager dans la dématérialisation de la transmission des actes. Notre contrôle de légalité, c'est au niveau de la préfecture du Bas-Rhin que ça se joue. Vous avez vu le rapport.

Est-ce que quelqu'un souhaitait intervenir ? Ce n'est pas le cas. Je vous le mets aux voix. Est-ce que quelqu'un est opposé ou est-ce que quelqu'un s'abstient ? Merci, là aussi, de votre unanimité.

Je parlais tout à l'heure au moment du vote du budget des deux domaines dans lesquels nous avons budgété à ce stade-là des sommes. Le premier, c'est Meet in Alsace, c'est le rapport suivant à l'ordre de jour.

*Le Comité du Pôle métropolitain d'Alsace,  
après en avoir délibéré,*

*à l'unanimité,*

*décide*

- *de procéder à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.*

*autorise*

- *M. le Président ou son représentant à signer la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la Préfecture du Bas-Rhin.*

## **8. Contribution financière à Alsace Destination Tourisme pour l'opération « Meet in Alsace » pour l'année 2023**

**M. le Président Claude STURNI :** Cette contribution financière repose évidemment sur un passé, un passé de travail en commun et les conventions bureaux, comme on les appelle, de Strasbourg, Colmar et Mulhouse ont depuis quelques années maintenant démarré les actions d'identification de qualification de l'offre de tourisme d'affaires puisque c'est réellement de cela dont il s'agit avec Meet in Alsace. C'est l'offre de tourisme d'affaires pour nos centres urbains. En 2022, les convention bureaux ont maintenu un plan d'action dense qui s'est malheureusement vu réduit en cours d'année parce que contrairement à ce qui semblait acquis fin 2021, la CeA n'a finalement pas confirmé son abondement et l'ADT, Alsace Destination Tourisme, a dû arbitrer sur son propre budget, les actions à cofinancer. Ça, c'était pour 2022.

On peut quand même considérer que pour les acteurs du tourisme d'affaires, l'année dernière a été une année de reprise d'activité dense qui s'est concrétisée par de nombreux événements. À ce stade de développement et de coopération, l'objectif prioritaire 2023 est d'intégrer pleinement les agglomérations de Haguenau et de Saint-Louis. Pour tout ce processus-là, il y a, et vous l'avez lu dans le rapport, un certain nombre d'objectifs, que ce soit au nord de Strasbourg ou au sud du Mulhouse, cher Jean-Marc. Tout cela, j'allais dire, ça devait bien fonctionner sauf qu'il y a un problème de financement. Tout le programme d'action qui est listé, toutes les manifestations, les opérations qui devaient permettre de promouvoir notre destination pour le tourisme d'affaires, peuvent être remises en cause puisqu'il y a eu remise en cause du financement par la CEA.

Je ne vous propose pas de compenser ce qui est un manque de financement lié au désengagement de la CEA, mais de maintenir notre effort à 110 000 €. Évidemment, charge aux responsables de Meet in Alsace de voir dans quelle mesure ils vont réajuster leur plan de promotion ou leur plan d'action. C'est certainement un sujet qu'on aura à réaborder, mais pour aujourd'hui, pour ne pas bloquer au moins leurs travaux à hauteur de ce qui était notre financement, je vous propose donc de valider un financement à 110 000 euros. Est-ce que quelqu'un souhaitait intervenir ? Oui.

**M. le Maire de Hoenheim Vincent DEBES :** Claude, merci. Comme je fais partie du bureau d'Alsace Destination Tourisme, je ne peux pas participer au vote.

**M. le Président Claude STURNI :** Merci, Vincent. D'autres interventions ? Ce n'est pas le cas. Écoutez, je mets aux voix, en ayant noté que Vincent DEBES ne participait pas. Y a-t-il une opposition ou une abstention ? Merci.

*Le Comité du Pôle métropolitain d'Alsace,  
après en avoir délibéré*

*décide*

*à l'unanimité, M. Vincent DEBES ne participe pas au vote,*

*décide*

- *d'attribuer à Alsace Destination Tourisme une subvention de 110 000 euros maximum au titre de l'opération « Meet in Alsace » pour l'année 2023, dont le versement sera conditionné par le partage, avec le Bureau du Pôle, du rapport et des perspectives d'activités de Meet In Alsace pour les prochains exercices.*
- *d'imputer la dépense sur la ligne prévue à cet effet au budget 2023.*

*autorise*

- *Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention financière correspondante et tout document destiné à la mise en œuvre de cette décision.*

## **9. Subvention au Centre Européen d'Etudes Japonaises (CEEJA) d'Alsace pour l'année 2023**

**M. le Président Claude STURNI :** Là aussi, le rapport, vous avez pu en prendre connaissance. C'est à la fois ce que le CEEJA, depuis 2016, a pu apporter autour de la promotion de l'Alsace auprès d'entreprises japonaises et l'animation des réseaux qui vont bien. Là, il vous est proposé de porter ce qui était à 35 000, l'effort du Pôle, de le porter à 40 000 cette année, sachant qu'il y a là-dedans des éléments qu'on pourra remettre en cause ou rediscuter à l'avenir. Il s'agit en tout cas de démarrer un travail de préfiguration sur un nouveau projet de musée européen du manga et de l'anime. C'est comme ça que cela s'annonce du côté de Colmar. Mais des travaux de préfiguration, ça ne veut pas dire des travaux qui aboutiront et un soutien permanent de notre part là-dessus.

Est-ce que quelqu'un souhaitait intervenir ? Ce n'est pas le cas. Je précise d'ailleurs, mais elle n'est pas des nôtres, mais nous avons comme déléguée suppléante la présidente du CEEJA, en l'occurrence madame Catherine TRAUTMANN.

Je mets aux voix ce point. Est-ce que quelqu'un s'oppose ? Est-ce que quelqu'un s'abstient ? Merci de votre unanimité.

Le comité du Pôle métropolitain d'Alsace,  
après en avoir délibéré,

à l'unanimité,

décide

- d'attribuer au Centre européen d'études japonaises d'Alsace (CEEJA) une subvention de fonctionnement de 40 000 €, dont le versement sera conditionné par le partage, avec le Bureau du Pôle, du rapport et des perspectives d'activités du CEEJA pour les prochains exercices.
- d'imputer la dépense en résultant sur la ligne prévue à cet effet au budget 2023

autorise

- Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document destiné à la mise en œuvre de cette décision.

## **10. Divers**

**M. le Président Claude STURNI :** Nous arrivons donc ainsi au point divers de notre ordre du jour. Je précise que, point divers, ça veut dire que si vous avez envie de vous exprimer, c'est le moment. Pendant ce temps-là, les parafeurs circulent. Ne quittez surtout pas la salle avant de les avoir vus passer.

Est-ce que quelqu'un souhaitait intervenir ? Ce n'est pas le cas.

Je voudrais quand même dire que nous allons avoir l'occasion, en réponse aussi à ce que mes collègues vice-présidents et en tout cas présidents d'EPCI ont dit tout à l'heure, qu'effectivement nous aurons à nous réunir peut-être dans un premier temps, entre nous cinq, pour bien caler ce qui peut apparaître comme une feuille de route à court terme et peut-être en réponse aussi à ce que disait Pia. Il y a effectivement quelques sujets où il faut qu'on décide. Donc on sera amenés à se voir, je pense, rapidement au mois de mai. Et évidemment, ensuite, vous inclure, Mesdames, Messieurs, dans ce qui apparaîtra comme les sujets d'intérêt commun.

Je l'ai dit dans mon introduction, tout ne doit pas relever du Pôle, mais si on décide que certaines choses méritent qu'on travaille ensemble, c'est vrai pour l'administration, en premier, c'est vrai aussi pour les élus et on trouvera une façon de vous impliquer dans ces réflexions et ces travaux. Le parafeur continue de circuler. Je me tourne vers vous si vous avez envie d'intervenir.

Sinon, j'explique les prochaines étapes de notre matinée. Peut-être que vous avez senti que c'est l'heure où on a envie de se sustenter un petit peu, mais avant d'y arriver et avant de pousser les paravents qui sont devant nous et qui nous permettront d'accéder à la partie conviviale, je vous inviterai à m'accompagner pour faire l'une ou l'autre photo qui immortalise, comme on dit, la séance d'aujourd'hui. On sera précédés par notre photographe qui nous dira où prendre les photos.

Les fameux magnolias dehors, pour rester dans un environnement... On ne reste pas longtemps dehors. Ne prenez pas vos gros manteaux d'hiver. On ira, le temps de faire la photo, mais on n'y va pas tout de suite. J'annonce les choses. On ira rapidement au soleil prendre une photo, avec tous les délégués. Ensuite, on vous laissera monter vers les tables, les manges debout et le buffet qui va s'organisé d'ici là.

Je demanderai simplement à mes quatre vice-présidents de rester pour un temps de photos supplémentaires, avant de pouvoir trinquer et fêter ce moment-là. J'introduis aussi ce fameux buffet. Vous considérez que c'est un vrai buffet qui montre les savoir-faire du nord de l'Alsace. Qu'est-ce que vous allez avoir sur ce buffet ? C'est quand même la grande question. le liquide d'abord. J'ai fait de la pub pour de la bière. Vous allez pouvoir déguster la fameuse bière que j'ai offerte à Eric, à savoir la bière de la micro-brasserie Le Refuge. Ça, c'est pour la partie bière.

**M. le Président de Colmar Agglomération Éric STRAUMANN :** Tu veux distribuer la bière que tu m'as offerte, c'est ça ?

**M. le Président Claude STURNI :** Non, on en a une autre qui nous attend là-bas !

**M. le Président de Colmar Agglomération Éric STRAUMANN :** D'accord, j'ai eu peur !

**M. le Président Claude STURNI :** Ne t'inquiète pas. Un cadeau est un cadeau, Éric. Par contre, on va vous montrer qu'on a aussi du vin. C'est le vignoble de Cleebourg. Le vignoble qui n'est pas dans la route des vins, mais qui est la partie septentrionale de la route des vins. Vous aurez du vin et du crémant de la cave de Cleebourg.

Vous aurez aussi quelque chose que vous avez déjà vu sur table. À savoir que nous avons de l'eau. Ce n'est pas qu'à Wattwiller ou à Carola. Nous avons aussi de l'eau dans l'Alsace du Nord. Ça s'appelle la Celtic. Elle est même en bouteilles consignées. Donc ne partez pas avec ces bouteilles-là. Vous pourrez déguster encore de la Celtic tout à l'heure.

Après, vous aurez des knacks, mais pas n'importe quels knacks, puisque ce sont les knacks multi primés et surtout les knacks de la boucherie du président de la Chambre des Métiers d'Alsace qui est boucher à Haguenau. Tout le monde connaît Jean-Luc HOFFMANN.

Après les knacks de chez la Maison HOFFMANN, vous goûterez les réductions salées et des malicettes de la Maison GAUTHEROT. Vous allez voir des mini-cocottes. Ça, ce ne sont pas spécialement des spécialités alsaciennes. Mais je me suis dit : "Au cas où il ferait un peu frais, vous aurez envie de manger chaud." Donc des mini-cocottes. À l'intérieur, vous trouverez soit... C'est vous qui choisirez, vous pouvez manger les deux. Il y a une cocotte risotto au cabillaud et une cocotte parmentier de canard. Et pour finir, évidemment, il y a du dessert. Évidemment, il y a du sucré, il y a de très bons pâtisseries et de très bons chocolatiers. Vous trouverez les desserts de la Maison DUWECK. Maison du DUWECK, qui est à Haguenau, qui est dans le Val-de-Moder, aussi. Tout ça pour dire qu'il y a de jolies découvertes à faire. Et en tout cas, des savoir-faire dont nous sommes très fiers.

Dernier point d'ordre pratico-pratique. Je ne sais pas comment vous êtes garés ici. Vous aurez découvert notre offre de stationnement. Vous aurez découvert, en tout cas, que nous avons des parcs fermés. Le parking Vieille-Île qui est à deux pas. Si vous êtes garé là-bas, on vous offre le stationnement à la sortie. Donc on a des tickets pour vous permettre de

sortir gratuitement. Et si vous êtes sur un stationnement le long de la voirie, vous aurez vu que l'horodateur n'est vraiment pas cher à Haguenau, qu'on offre le stationnement entre midi et deux. Ça alimente joliment le flux de nos hôteliers, plutôt restaurateurs, et offre de restauration du centre-ville. Donc là, je ne peux rien faire pour vous. Mais on vous a offert la pause entre midi et deux, donc ce n'est pas mal. Et les stationnements sont tellement bon marché à Haguenau que voilà. Les tickets pour le parking Vieille-Île, je les laisse là, comme ça vous pourrez les chercher, si tant est que vous ayez bien signé les parafeurs.

Merci et rendez-vous sous le magnolia à l'entrée ou à l'extérieur de la salle.

*[La séance est levée].*